

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SNETAA à la conférence régionale de l'UNESCO !

En octobre dernier, l'Internationale de l'Education, confédération internationale syndicale regroupant plus de 160 pays et dont le SNETAA est membre fondateur, invitait le SNETAA à se joindre à sa délégation reçue à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève pour y parler au nom de l'enseignement professionnel, reconnaissant ainsi dans le syndicat majoritaire de l'enseignement professionnel français un spécialiste en la question.

Du 3 au 5 décembre derniers, le SNETAA, sur invitation de l'IE, est allé à Budapest à une conférence régionale de l'UNESCO sur l'enseignement professionnel et l'éducation des adultes, pour y porter la voix de millions d'enseignants. La conférence regroupait quelques deux cents représentants ministériels, syndicaux et d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG).

Le Ministre de l'Education hongrois, suivi de son homologue serbe, a reconnu l'importance de l'éducation comme base essentielle de toutes les sociétés et s'est dit honoré que son pays puisse recevoir une conférence de cette importance dans le champ éducatif.

L'objectif de cette conférence, qui regroupait des représentants des pays d'Europe, ainsi que d'Israël, du Canada et des Etats-Unis, était de rédiger des recommandations sur l'enseignement professionnel et l'éducation des adultes. Ces recommandations seront ensuite discutées au niveau mondial lors de la conférence finale qui aura lieu à Belém, au Brésil, du 19 au 22 mai 2009, en vue de la rédaction d'une convention de l'UNESCO.

Lors des discussions en groupe et en plénière, le SNETAA, par l'intermédiaire de l'IE, a souhaité que le texte renforce le lien entre éducation pour adultes et éducation initiale, car comment imaginer entreprendre une bonne formation pour adultes sans avoir les bases initiales solides ? Le SNETAA / IE a aussi insisté sur la nécessité d'associer les partenaires sociaux aux processus consultatifs et décisionnels à tous les niveaux. Enfin, le SNETAA / IE a insisté pour qu'un système d'orientation et de conseils soit mis en place pour aider les adultes dans leur choix de formation, pour que celui-ci soit en adéquation avec leur projet personnel ainsi qu'avec les besoins en compétences du monde du travail. Ces quelques points étaient nécessaires pour que l'éducation des adultes s'inscrive dans la continuité de la formation tout au long de la vie. Il a rappelé également la nécessité d'associer les adultes à ce processus, pour que l'éducation soit voulue et non pas subie.

Soixante ans après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui reconnaît le droit à l'éducation comme un droit fondamental, il reste encore du chemin à parcourir pour que ce droit soit accessible à tous. Le SNETAA continuera de se faire la voix de l'enseignement professionnel, pour que nos personnels et nos élèves soient le mieux armé possible afin de faire face aux aléas de la vie et pour chaque jour faire valoir leurs droits !

Marjorie ALEXANDRE

Conseillère en Relations Internationales SNETAA

06.62.95.88.82

alexandre.marjorie@yahoo.fr